



CONSULTATION N° :15/2025 RELATIVE À Objet :

« Acquisition de matériels informatiques et d'impression au profit de la faculté des sciences humaines et sociales »

Chapitre 22.21 Article 01

Exercice 2025

N° : 15 / SG /FSHS/2025.

Réf : Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

-Décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés et des délégations des services publics.

Objet : Consultation

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre de service, concernant le matériel informatique que notre Faculté envisage d'effectuer et ce conformément au cahier des charges ci-joint ayant pour objet : « **acquisition de matériels informatiques et d'impression au profit de la faculté des sciences humaines et sociales** » Chapitre 22.21 Article 01, Exercice 2025

La soumission doit être sous enveloppe fermée et anonyme portant la mention ci-après :

**À N'OUVRIR QUE PAR LA COMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION
DES OFFRES**

CONSULTATION N° :15/2025 : « Acquisition de matériels informatiques et d'impression au profit de la faculté des sciences humaines et sociales » Chapitre 22.21 Article 01 Exercice 2025

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Université de Béjaïa- Pôle ABOUDAOU

Délai de validité des offres : Quatre vingt dix (90) jours augmenté du délai de préparation des offres à partir de la date d'ouverture des plis.

Le prestataire retenu s'engagera par contrat vis-à-vis de l'administration de la Faculté.

Le Dépôt ainsi que l'ouverture des plis sont fixés pour le 23/07/2025 à 13H30.

Fait à Bejaïa, le 17/07/2025

Le Secrétaire Général

Veillez nous accuser réception



السيد : عمر أوهاب
الأمين العام